

Décision

Générale

colonial

Décision n° 902 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 902

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de trois mille francs est accordé au titre de l'année 1961 à Mme Haouah Moussa Obsienh, Somalie Issack Abar-Awal, veuve d'Haïd Ibrahim, Ancien Combattant, domiciliée au quartier n° 3. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1961.